

Nataf Fajgenbaum & Associés participe à la création du club *Paris Saint-Germain Judo*

Paris, le 13 septembre 2017 – Après avoir bâti ses équipes de football et de handball de premier rang, le Paris Saint-Germain diversifie ses activités en créant un club de judo.

Afin de représenter les couleurs parisiennes dans cette nouvelle discipline, le Paris Saint-Germain a fait appel à l'un des plus grands judokas de tous les temps, Teddy Riner, double champion olympique et champion du monde pour la 9^e fois depuis le 2 septembre dernier.

Le cabinet Nataf Fajgenbaum & Associés a accompagné le Club parisien dans ce nouveau et magnifique projet sportif, tant dans le cadre de la constitution du club de judo que pour s'assurer le concours de Teddy Riner.

Le Paris Saint-Germain était conseillé par Nataf Fajgenbaum & Associés (Marie-Hélène Cohen-Guilleminet et Jacques Nataf, associés, Etienne Rizk et Simon Darricau, avocats).

Monsieur Teddy Riner était, pour sa part, assisté par Delphine Verheyden, associée du Cabinet Verheyden & Cognard.

A PROPOS DU POLE DROIT DU SPORT DU CABINET NATAF FAJGENBAUM & ASSOCIES

Nataf Fajgenbaum & Associés conseille au quotidien ses clients organisateurs d'épreuves sportives les plus prestigieuses et clubs professionnels réputés dans toutes les disciplines. Ses équipes spécialisées en droit du sport, fusions-acquisitions, propriété intellectuelle, droit de la concurrence et droit social interviennent dans le cadre de dossiers d'acquisition d'épreuves, de sociétés, de clubs sportifs et d'opérations de transfert et de recrutement de joueurs ; elles assistent les clients du cabinet dans le développement de leur marketing national et international (sponsoring, licensing) et dans toutes les problématiques liées au sport business (appels d'offres, cession de droits audiovisuels, billetterie, organisation de compétitions nationales et internationales, contentieux devant les juridictions sportives et de droit commun).

www.nfalaw.com

Contact Cabinet :

Marie-Hélène COHEN-GUILLEMINET

Avocat Associé

Tél.: +33 1 53 83 11 11

mh.cohen@nfalaw.com